



Paris, le 24 mars 2016

Madame la Ministre,

Vous proposez ce jour à quelques organisations syndicales, sélectionnées sur des bases ne correspondant à aucun critère objectif, de travailler avec vos services le projet de circulaire de rentrée. Cette méthode faisant fi de la représentativité syndicale est un signal négatif supplémentaire envoyé aux représentants des personnels, et partant, aux personnels eux-mêmes.

Par ailleurs, alors que nos organisations (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT, CGT enseignement privé, SNALC-FGAF, SNCL-FAEN, SIES-FAEN, CNGA CFE-CGC, SUD Solidaires, SUNDEP-Solidaires) vous alertent depuis un an sur les conséquences néfastes de la réforme collège 2016 dans les établissements, le projet de circulaire décline la mise en œuvre de la réforme sans qu'aucune réponse n'ait été donnée aux organisations syndicales ni aux personnels quant à leurs interrogations.

Nous le redisons : un tel mépris pour celles et ceux dont vous avez reconnu à maintes reprises l'engagement au service de la réussite de leurs élèves est non seulement injuste, mais totalement inefficace pour l'avenir du système éducatif et pour la jeunesse de notre pays.

Nous sollicitons de nouveau une audience afin de vous exposer les raisons de notre demande d'abrogation de la réforme collège 2016 et l'ouverture de discussions sur d'autres bases.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération

L'intersyndicale du second degré